

AVIS AUX DOCTORANTS L.M.D

Les doctorants L.M.D sont invités à se rapprocher du service de la post-graduation de la faculté pour déposer leurs dossiers de réinscriptions en doctorant au titre de l'année universitaire 2023/2024.

- Les documents composant le dossier de réinscription sont téléchargeables sur le site de la faculté.
- **La date limite de dépôt des dossiers de réinscription est fixée au 10 octobre.**

- **Remarque :**

- Chaque doctorant doit fournir les documents qui correspondent à sa situation à savoir :

- **I/- Réinscription régulière : 2^{ème} et 3^{ème} Année :**

- **Document 1 :** Formulaire de réinscription (page 1.2.3 et 4).

- **Document 2 :** S'il y a intégration de codirection : Joindre attestation de codirection établie par le directeur de thèse (page 1), engagement du codirecteur (page 2) et le CV du Co- directeur.

- **Document 3 :** S'il y a modification de l'intitulé de la thèse : joindre attestation de modification de l'intitulé établie par le directeur de thèse.

- **Document 4 :** Il ne peut être téléchargé que par le doctorant candidat à l'inscription en 2^{ème} année désirant changer le sujet de thèse.

- **II/- Réinscription avec dérogation : 4^{ème} et 5^{ème} Année :**

- **Document 1 :** Formulaire de réinscription (page 1.2.3 et 4).

- **Document 3 :** S'il y a modification de l'intitulé de la thèse ; joindre attestation de modification de l'intitulé établie par le directeur de thèse.

- **Document 5 :** Demande de dérogation pour la réinscription en 4^{ème} ou 5^{ème} année.

N.B ;

- 1- Le remplissage des documents doit se faire à la machine
- 2- Le mandat de paiement des frais de réinscription est à retirer auprès du service de la post- graduation.
- 3- Avant le dépôt du dossier, auprès du service de la post- graduation, ce dernier doit être traité par le CFD.